

Urbanisme : des permanences pour vous guider !

La Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de l'Aisne, vous propose de nouvelles permanences pour vous aider aussi bien les particuliers que les entreprises sur des questions d'urbanisme.

Permanences CAUE

Le CAUE de l'Aisne est un organisme départemental d'information, de conseil, de sensibilisation, de formation, de rencontres et d'initiatives, ouvert à tous et créé pour promouvoir la qualité de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement. La CCRV adhérente du CAUE, le sollicite chaque année pour permettre, aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises, de bénéficier de conseils concernant leurs projets. De nouvelles permanences gratuites pour 2020, ont donc été programmées au sein du Pôle Aménagement du territoire, 35 rue du Général Leclerc à Villers-Cotterêts, les

- mercredi 16 septembre
- mercredi 21 octobre
- mercredi 18 novembre
- mercredi 16 décembre

Uniquement le matin sur prises de rendez-vous

Contactez le Pôle Aménagement du territoire au 03 23 96 61 25 ou par mail à pole.adt@retzenvalois.fr.

Communauté de Communes Retz-en-Valois c'est :

- 54 communes
- 29 643 habitants
- 10 vice-présidents, 10 membres de Bureau, 82 conseillers communautaires
- près de 100 agents impliqués
- une localisation proche des grands pôles que sont Roissy- Charles de Gaulle à 40 minutes, Reims et Paris à 1h, Amiens à 1h25 et Lille à 1h50.

Service Communication